

Le camion Os'car dépiste l'ostéoporose

PAYERNE • Stationné à l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), un semi-remorque est utilisé pour le diagnostic de la maladie osseuse. Le Dr Marc-Antoine Krieg a financé de sa poche les installations à hauteur de 350 000 francs.

CHANTAL ROULEAU

Il s'appelle Os'car, pèse près de 10 tonnes et mesure un peu plus de 12 mètres sur 2,30 mètres. Lorsqu'il n'est pas sur la route, on peut l'apercevoir dans l'aire de stationnement de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) à Payerne. Os'car est un camion semi-remorque et est utilisé pour le diagnostic de l'ostéoporose. A son bord, un appareil densitométrique permet de mesurer la densité minérale osseuse. «Les gens qui souffrent d'ostéoporose sont principalement des personnes âgées», note le Dr Marc-Antoine Krieg. «Elles ont souvent de la difficulté à se déplacer. Nous avons donc décidé de nous rendre chez elles.» Quelque 2500 cas doivent en outre être évalués par année pour rentabiliser l'appareil, ce qui était impossible à faire dans une structure fixe. «Outre les structures universitaires, aucun hôpital ne dépasse les 1000 évaluations par année», commente le médecin.

Un hôpital de proximité

Marc-Antoine Krieg a commencé son activité avec un bus plus petit, d'abord dans le Sud fribourgeois. Aujourd'hui, grâce au nouveau camion, il se rend également à Château-d'Œx, Estavayer-le-Lac, Morat, Payerne, Yverdon-les-Bains et Aigle. En plus d'accueillir Os'car depuis près d'un an, le HIB est le premier hôpital régional à développer une filière fractures. L'objectif est de dépister puis de traiter la maladie. Les patients qui se rendent aux urgences pour une fracture suspecte d'ostéoporose sont évalués.

«Le HIB prône l'ouverture», commente Stéphane Duina, directeur général de l'hôpital broyard. «Nous avons à cœur d'offrir un service de proximité.»

BIO EXPRESS

MARC-ANTOINE KRIEG

- > **Agé** de 59 ans, Marc-Antoine Krieg est marié à Caroline. Il a deux enfants âgés de 33 et 35 ans, nés d'un premier mariage. Il est également le grand-père de deux petites-filles.
- > **Né** à Lausanne, il habite à Sem-salles depuis vingt-cinq ans.
- > **Etudie** d'abord la comptabilité et travaille pendant trois ans dans une fiduciaire.
- > **Commence** des études de médecine à 27 ans.
- > **Travaille** dans un cabinet médical pendant quatre ans avant de se diriger vers la recherche clinique.
- > **Inaugure** en 2008 un bus de dépistage de l'ostéoporose.
- > **Achète** un camion prénommé Os'car pour étendre son activité de dépistage de l'ostéoporose.
- > **Espère** arriver à rentabiliser sa structure mobile en 2014. Il estime devoir évaluer 2500 personnes par année, par rapport à ce qui est remboursé par les assurances. CR



Dans le semi-remorque du Dr Marc-Antoine Krieg, l'appareil densitométrique permet de diagnostiquer l'ostéoporose. ALAIN WICHT

Médecin agréé au HIB, Marc-Antoine Krieg est également professeur titulaire en rhumatologie et médecin agréé au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) ainsi que médecin-chef de l'unité de maladie osseuse à l'Hôpital fribourgeois (HFR). Il a fait de la prévention et du traitement de l'ostéoporose son cheval de bataille.

Il a financé de sa poche - grâce à un héritage familial - l'achat de son camion et de l'appareil densitométrique, le tout pour un montant de 350 000 fr. Avec sa femme, il a en outre créé une fondation qui lui permet de rémunérer son personnel pour

les prestations non remboursées par les assurances.

D'abord comptable

Ayant fait d'abord une formation en comptabilité, Marc-Antoine Krieg a été employé dans une fiduciaire avant de se lancer dans des études de médecine à 27 ans. «J'ai ensuite travaillé dans un cabinet où j'ai ressenti le même sentiment que dans la fiduciaire», raconte-t-il. «Après quatre ans, je me suis demandé ce que je faisais là.» En parallèle au cabinet, il fait donc de la recherche clinique au CHUV sur les techniques de dépistage de l'ostéoporose. «J'ai ensuite choisi

de m'occuper davantage des gens et de faire moins de recherche», souligne Marc-Antoine Krieg, qui passe une grande partie de son temps dans la structure mobile.

Les maladies osseuses, il s'y intéresse par hasard. «Cela m'a beaucoup plu. On a des contacts avec les gens, c'est vraiment passionnant!», s'enthousiasme le médecin qui regrette en revanche le manque de reconnaissance de la maladie.

Pourtant, comparée aux autres maladies chroniques, l'ostéoporose est la première cause d'hospitalisation chez les femmes en Suisse et la deuxième chez les

hommes. Il s'agit d'une maladie du squelette caractérisée par une masse osseuse basse et une altération de la qualité des os. Ces derniers deviennent plus fragiles et risquent de se casser facilement. Après la ménopause, les femmes ont 50% de risques de subir une fracture liée à l'ostéoporose.

Peu d'intérêt

«L'ostéoporose intéresse peu les gens car elle ne rapporte pas d'argent. On se dit que c'est une personne âgée, que c'est normal que ses os soient moins solides. Pourtant, on peut prévenir et traiter la maladie», constate le médecin. Une alimentation équi-

librée comprenant des produits laitiers de manière régulière, la pratique d'activités physiques (marche, jogging, nordic walking) et la correction du manque de vitamine D sont les meilleures façons de prévenir la maladie.

Eviter le tabac et l'excès d'alcool contribue également à diminuer les risques. Certains ne peuvent en revanche pas l'éviter parce qu'elle est héréditaire.

«On ne peut pas faire de dépistage de masse», regrette Marc-Antoine Krieg. «Mais nous cherchons les personnes à risque. Nous voulons faire en sorte que la première fracture soit la dernière.» I

EN BREF

AVENCHES

Les locaux de l'Office du tourisme seront réaménagés

Situé à la place de l'Eglise à Avenches, le bâtiment de l'Office du tourisme va prochainement subir des transformations. Mis à l'enquête hier, le projet prévoit de réaménager le local d'accueil afin de lui accorder plus d'espace en déplaçant les bureaux du directeur et du comité dans les étages. Divers bureaux à louer seront également construits dans les combles. «L'objectif est de créer un espace touristique plus digne de ce nom pour une ville comme Avenches. Cela sera un très bon outil de travail pour mon successeur», explique Michel Doleires, l'actuel directeur d'Avenches Tourisme, qui prendra sa retraite en mars prochain après vingt ans passés à la tête de l'office. Devisés à un million de francs, les travaux de transformation se dérouleront de septembre à mars. Durant les six mois de chantier, l'Office du tourisme trouvera refuge dans les locaux de l'Hôtel de Ville. MT

BULLE

Deux classes en plus à l'EPAC

L'Association du centre professionnel cantonal souhaite installer deux nouvelles salles de classe à l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale (EPAC) à Bulle. L'école est, elle aussi, touchée par la croissance démographique que connaît le Sud fribourgeois. La mise à l'enquête a été publiée dans la «Feuille officielle» d'hier. «Ces classes (de 24 places chacune, ndlr) seront installées dans les locaux existants car nous avons encore un peu de place disponible», précise Benoît Michel, responsable des infrastructures pour l'Association du centre professionnel. Si tout se déroule comme prévu, les travaux, devisés à 590 000 francs, commenceront au début de l'année prochaine. D'ici là, tous les apprentis qui y suivent leurs cours devraient pouvoir y prendre place sans problème. AL

TREIZE-CANTONS

Le centre de motocross pourrait fermer

MAUD TORNARE

S'initier au motocross et au quad pourrait bientôt ne plus être possible à Treize-Cantons sur la commune de Valbroye. En novembre 2012, le Service vaudois du développement territorial avait ordonné l'arrêt immédiat de toute activité sur le site exploité depuis dix-huit ans par Olivier et Christine Monnier. Propriétaire de la parcelle, le couple a demandé la suspension de cette décision dans l'attente d'une affectation éventuelle de leur terrain en zone spéciale de loisirs et d'initiation aux sports motorisés. Après avoir été déboutés par le Tribunal cantonal, ils viennent de voir leur recours rejeté par le Tribunal fédéral (TF), qui confirme la fermeture immédiate du site.

Un coup dur pour les exploitants, qui se battent depuis un an et demi pour que leur centre d'initiation reste ouvert. «En dix-huit ans, je n'ai jamais eu une seule plainte des habitants et là tout s'écroule d'un coup», se désole Olivier Monnier. Ce passionné de moto habitué des compétitions a mis sur pied cette école dans le but de transmettre sa passion aux jeunes et moins jeunes en leur apprenant les bases du pilotage. Des camps d'été pour enfants, des cours d'initiation pour adultes et, depuis un an, des cours spécifiques pour personnes handicapées y sont proposés. Environ 200 personnes fréquentent le centre qui s'étend sur 5000 m² en bordure de forêt, à l'extérieur du village de Treize-Cantons.

Situé en zone agricole, le site se trouve à proximité d'un ruisseau dans une zone de protection des eaux souterraines exploitables. Dans sa décision, le Tribunal fédéral a



Le centre de motocross propose depuis dix-huit ans des cours d'initiation pour enfants. DR

estimé que cette activité, exercée dans une zone non prévue à cet effet, porte une atteinte grave à la nature agricole du sol et à sa fonction protectrice contre l'érosion. Le couple conteste toutefois un quelconque risque de pollution des eaux souterraines puisque les véhicules sont munis d'un bypass qui empêche l'écoulement de liquides.

Le TF relève en outre que l'aménagement d'un terrain en piste de motocross nécessite des autorisations spéciales. Olivier et Christine Monnier avaient pourtant obtenu en 1995 une autorisation de la municipalité. Celle-ci se limitait à un cadre privé et à des horaires bien définis. «Elle ne s'étendait pas à l'organisation de camps de vacances, de cours d'initiation aux tout-terrain ou encore

de nuit de la glisse, comme cela est le cas aujourd'hui», précise le TF.

«**Cette décision** n'est tout simplement pas juste. Nous ne savions pas que nous étions dans l'illégalité. On aurait pu nous laisser le temps de nous mettre en conformité», s'insurge Olivier Monnier, pour qui l'exploitation de la piste constitue sa principale source de revenu. Le Broyard, qui s'apprête à accueillir 40 enfants dans le cadre de camps d'été, ne savait pas hier ce qu'il allait advenir de son centre. «Nous sommes en contact avec la commune pour savoir s'il est possible de légaliser la zone rapidement dans le cadre du plan partiel d'affection», indique Olivier Monnier. AVEC L'ATS